

QUE FAIRE de nos DECHETS dans un ENVIRONNEMENT SANS incinérateur?

Il existe des alternatives efficaces, mais alors pourquoi s'entête-t-on en Indre et Loire dans la fausse solution de l'incinération?

Un *détritus*, un *déchet* est un «résidu inutilisable », mais il faut préciser: en fonction des habitudes sociales et culturelles, et des connaissances technologiques en un lieu et à un moment donné.

2 grandes catégories de déchets : les « *fermentescibles* » et les « *inertes* » donc 2 formes de traitement possibles

pour les «*fermentescibles* » : ===} le *compostage*
(déchets alimentaires, déchets de jardin et organiques)

pour les « *inertes* » : : ~=} le *recyclage*,
ici / maintenant, ou bien (le reste) ailleurs / plus tard

Dans ce dernier cas du « ailleurs / plus tard », on doit utiliser ce que la réglementation européenne dénomme les CSDU (Centre de Stockage des Déchets Ultimes -ultimes donc inertes !) mais en utilisant la technique du « stockage réversible »: des casiers étanches pour stocker momentanément les produits que l'on ne sait pas et/ou que l'on ne veut pas réutiliser dans l'instant. Ce sont des casiers que l'on peut rouvrir pour en extraire le contenu ou une partie du contenu selon l'évolution des besoins (crise énergétique, par ex.) et/ou les possibilités de traitement avec de nouvelles technologies.

Le «ici / maintenant » ou le ««ailleurs / plus tard » suppose un **traitement de proximité** (par ex. en Indre & Loire, au maximum sur chaque quart du département). La politique française a massivement orienté le traitement des déchets vers une fausse 3ème voie qui est une impasse: l'incinération

En quoi l'incinération est-elle une impasse?

Outre tous les dangers mortels des incinérateurs largement étudiés et connus, il ne faut pas tourner le dos à l'avenir, y compris économique, qui est en faveur de la satisfaction de la demande de l'immense majorité de pays engagés pour des raisons diverses et parfois antagonistes sur des technologies non polluantes et respectueuse de notre planète.

La France « détient le record absolu en nombre d'incinérateurs d'ordures ménagères par tête d'habitant en Europe, et elle est le deuxième pays du monde, après le Japon, pour son

parc d'incinérateurs » , ce qui montre bien que des méthodes alternatives existent et qu'elles sont utilisées massivement dans d'autres pays puisque ailleurs, il y en a beaucoup moins, voire pas du tout !

Les alternatives sont simples, ce sont les méthodes utilisées avant qu'on nous impose l'incinération et qui sont rendues efficaces par leur modernisation au fur et à mesure qu'on leur applique les progrès technologiques :

en amont de l'utilisation par le consommateur, le développement de l'écoconception des produits,

en aval de / 'utilisation par le consommateur, leur recyclage ou la réutilisation des composants, après un tri sélectif rigoureux au minimum séparant les fermentescibles des inertes, et le stockage réversible sécurisé.

Les **fermentescibles sont à composter** (subir un traitement naturel et rudimentaire, plus ou moins aidé et accéléré pour en faire un engrais qui revient à la terre, retournant ainsi enrichir le sol en lui rendant son pouvoir fertilisant initial pour les cultures).

Pour les **inertes**, le **recyclage** offre une seconde vie utile à ces produits que l'on dénomme abusivement « *détritus* ».

Réutiliser, ou bien retraiter les déchets ménagers, avec de nouvelles technologies et méthodes de tri, s'avère toujours un meilleur choix que les incinérer ou les enfouir.

La quantité de détritus produits en Europe de l'Ouest a progressé de 23 % entre 1995 et 2003 et s'établit à **577** kilos par habitant.

En 1980, les Etats-Unis ne recycloient que 9,6 % de leurs ordures ménagères, contre 32 % aujourd'hui.

On constate une tendance semblable en Europe, où certains pays, notamment l'Autriche et les Pays-Bas, recyclent désormais 60 % .et plus, de leurs détritus.

L'abandon du tri sélectif individuel au profit du flux unique

Aujourd'hui, la tendance est au "flux unique"; le tri individuel se réduit à une simple séparation des fermentescibles et des inertes dans 2 poubelles distinctes, collectées alors séparément, puis le tri des inertes se fait en aval du consommateur. Grâce à une collecte sélective qui isole les fermentescibles du reste.

L'Université Technique du Danemark a analysé les cycles de vie de 55 produits. Les chercheurs ont ensuite étudié plus de 200 scénarios et comparé les répercussions du recyclage à celles de l'enfouissement et de l'incinération pour différents types de déchets. Ils ont trouvé que, dans 83 % des scénarios de recyclage, cette solution se révèle effectivement meilleure pour l'environnement.

Le passage à la collecte en flux unique est rendu possible par de nouvelles technologies, J-C STOECKEL, Vice-pdt de l'ADEB (Association pour la Défense de l'Environnement en Ballan Miré) TOURS, Octobre 2007.

capables de reconnaître et de trier les différents matériaux avec une intervention humaine limitée, voire nulle.

San Francisco, qui a abandonné il y a quelques années la collecte sélective au profit du flux unique, affiche désormais un taux de recyclage de 69 %, l'un des plus élevés des Etats-Unis à l'exception des déchets alimentaires et de jardin, tous les détritiques recyclables produits par les ménages sont triés manuellement par 155 employés, puis par de nombreuses machines. Cette installation a coûté 38 millions de dollars [28 millions d'Euros]. Elle traite en moyenne 750 tonnes de papier, plastique, verre et métaux par jour: à rapporter à un incinérateur de 225 000 tonnes/an coûtant 150 millions d'Euros pour traiter la même quantité de «déchets ».

Les employés passent tout en revue et trient les bouteilles et emballages plastique manuellement.

Un aimant vient ensuite retirer tous les métaux ferreux, tandis que les métaux non ferreux sont éjectés au moyen de courants de Foucault.

On trie manuellement le verre en séparant le transparent, le brun, le jaune et le vert.

On investit de plus en plus dans les technologies de tri optique capables de séparer différents types de papier et de plastique.

En analysant ces données, un ordinateur détermine la couleur, le type, la forme et la position de chaque objet, puis des jets d'air à haute pression poussent tel ou tel déchet d'un tapis roulant vers un autre ou vers une benne.

Une grande variété de papiers, de plastiques et de matériaux mixtes peut être triée ainsi avec un taux de précision de 98 %. Pour chaque cargaison, l'ensemble du processus de triage prend environ une heure.

Pour un meilleur recyclage, on a déjà commencé à repenser intégralement le processus industriel et à favoriser l'éco-conception des produits.

Le recyclage, lorsqu'il est effectué dans les règles, permet des économies d'énergie et de matières premières et réduit la pollution.

Vous venez de prendre connaissance du descriptif du traitement des déchets favorisant le respect écologique qu'a repris le journal de référence anglais « *The Economist* » pour la plupart de ses éléments dans différents articles.

Pourtant, comme son nom l'indique, c'est un journal de l'économie anglo-saxon, et il ne défend pas habituellement un système économique favorable aux simples citoyens.

Pourquoi alors, devant des possibilités évidentes aussi simples, n'a-t-on pas organisé ces modes de traitements?

La réponse est, elle aussi, simple : **on toucherait là à l'intérêt économique des grands groupes financiers promoteurs de l'incinération !**

Par exemple, entre le prix de vente contractuel d'un incinérateur et son coût final avant mise en service, vous avez presque toujours une augmentation de l'ordre de 50 %. Il est invoqué de très bonnes raisons : les normes ont changées ; le prix initial était révisable

sur des indices savamment choisis mais toujours plus anciens que la date de l'offre ; il y a les intérêts intercalaires calculés souvent avec des méthodes contestables et l'actualisation qui, eu égard aux coefficients des indices arbitrairement choisis, sont toujours astronomiques. Personne aujourd'hui ne contrôle les prix à partir des quantités mises en oeuvre et des poids des constituants de l'installation. Tout se fait à la louche (et souvent par comparaison avec des prix de vente récents d'autres incinérateurs de capacité voisine).

Il est inutile de demander à un fournisseur de four d'incinération le prix qu'il a fait au constructeur de l'incinérateur: souvent ce sont les mêmes groupes industriels... Les secrets sont bien gardés.

Pour donner un ordre de grandeur, l'incinérateur de Nîmes (110 000 T/an) avait coûté 75 MM d'euros, c'était en 2000. Avec l'inflation raisonnable que l'on peut imaginer, ce prix actualisé serait d'environ 83 MM d'euros aujourd'hui. Un incinérateur de 50 000 T devrait donc coûter aujourd'hui (avant mise en route), en appliquant la formule habituelle mais complexe dite de Bureau environ 49 MM d'euros. Mais il est possible que ce prix augmente très sensiblement lors de la mise en service, surtout si de nouvelles normes deviennent applicables.

Enfin et surtout, ces groupes promoteurs de l'incinération comme moyen principal de traitement des déchets organisent un système dans lequel les collectivités publiques sont prisonnières, et les citoyens sont en dernière instance ceux qui paient sans pouvoir échapper aux règles de rentabilité maximale qu'elles ont imposées lors de la signature des contrats avec les collectivités publiques.

Les 3 revendications déterminantes des citoyens pouvant permettre d'éradiquer l'incinération des déchets ménagers :

1) Collecte séparative des fermentescibles

2) Redevance incitative

3) Traitement de proximité

Les plus graves des dommages de l'incinération restent les dangers mortels pour la santé humaine et l'environnement!